

pro infirmis

Rapport annuel 2023



Table des matières

Introduction	3
Interview de la coprésidence	4
Bureau et Commission Participation et Inclusion	5
Culture inclusive	6
Aperçu des prestations	7
Indice de l'inclusion	10
Campagne	12
Session des personnes handicapées	13
Initiative pour l'inclusion	14
Place fédérale	15
Élections	16
Récolte de fonds	17
Merci de tout cœur !	18
Comptes annuels	19
Présente dans toute la Suisse	20
Notre organisation	21

FAUT T'Y FAIRE.

Tu nous remarques.

Mais nous prends-tu au sérieux ?

Tu nous trouves inspirants.

Mais nous demandes-tu notre avis ?

Tu vois notre handicap.

Mais vois-tu aussi la personne ?

Il est temps de faire tomber les barrières dans les têtes et dans les cœurs.

Temps de t'habituer à une société où toutes les personnes ont la même valeur et les mêmes droits. Et où, tous ensemble, nous construisons l'avenir : dans la vie de tous les jours, au travail et en politique.

Car nous sommes là, nous sommes nombreux et nous comptons.

Faut t'y faire.

Photos : l'assistante sociale Linda M. et la cliente Christine M. (page 9)

Photographes : Dominique Meienberg (pages 1, 9, 24), Sandro Imhasly (pages 4, 6, 10, 11, 13, 14, 15, 17), T+T Fotografie (pages 3, 5 : portraits des membres du Bureau), Gian Vaitl (page 13 : SRF Arena), Anja Kutter (page 16)

Introduction



Pearl Pedernana

Coprésidente de Pro Infirmis



Manuele Bertoli

Coprésident de Pro Infirmis



Felicitas Huggenberger

Directrice de Pro Infirmis

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous sommes heureux de nous adresser à vous pour la première fois en tant que trio. 2023 a été une année pleine de défis, où nous avons emprunté de nouveaux chemins et fixé de nouveaux buts. Voici une brève rétrospective.

Points forts

Le 24 mars, a eu lieu la première session des personnes handicapées de Suisse, début d'une année placée sous le signe de la participation politique. Puis, le 10 mai, lors du grand événement sur la Place fédérale, la liste des personnes handicapées a été présentée devant plusieurs centaines de personnes. Cette liste réunissait des candidates et candidats de tous les partis, en vue des élections nationales d'automne. Notre but : renforcer la représentation politique des personnes en situation de handicap. Une nécessité urgente, comme l'a montré l'étude sur

l'inclusion, publiée pour la première fois en 2023 (page 10). Notre travail a porté ses fruits : trois parlementaires en situation de handicap siègent désormais au Conseil national. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes dont l'engagement a rendu ce succès possible.

Défis

La situation financière de Pro Infirmis demeure difficile. Depuis des années, la demande en conseil social augmente. Cela entraîne des dépenses supplémentaires de plusieurs millions de francs. Or, les fonds publics, en particulier les subventions de la Confédération, ne suivent pas cette augmentation. Pour pouvoir continuer à soutenir le plus grand nombre possible de personnes, nous voulons nous engager au niveau politique, intensifier les démarches auprès des donatrices et donateurs privés et institutionnels et optimiser nos prestations. Car ce sont elles qui permettent l'inclusion : en 2023, notre conseil social par exemple est venu en aide à 36'700 personnes.

Notre repère : l'inclusion

« Nous nous engageons ensemble pour une société inclusive, dans laquelle les personnes en situation de handicap vivent de manière autodéterminée. » Cette déclaration, formulée de concert avec des personnes concernées, les membres du Bureau et notre personnel, résume la raison d'être de Pro Infirmis. Elle nous servira de repère pour faire face aux défis à venir.

Nous remercions les membres du Bureau, les déléguées et les délégués, nos partenaires et notre personnel de nous avoir soutenus et accompagnés durant cette année.

Remerciements à Adriano Previtali

Adriano Previtali a siégé au Bureau de Pro Infirmis pendant 19 ans, dont 10 ans en tant que président. Un président idéal : humain, éloquent, bien ancré localement et très prévenant. En tant que professeur de droit constitutionnel et social, il a beaucoup travaillé à améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap en Suisse et s'est engagé pour une mise en œuvre conséquente de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Il a en outre contribué de manière déterminante à la réorientation stratégique de Pro Infirmis et à la création de la Commission Participation et Inclusion.

Au nom de Pro Infirmis, nous remercions chaleureusement Adriano Previtali pour son inestimable engagement en faveur de la participation des personnes en situation de handicap dans notre société.

Pearl Pedernana Manuele Bertoli Felicitas Huggenberger

Une coprésidence, une mission

La 104^e assemblée des délégué-e-s a élu Pearl Pedernana et Manuele Bertoli à la première coprésidence de Pro Infirmis. Le nouveau binôme se présente brièvement.

Pearl Pedernana, Manuele Bertoli : en plus de cent ans d'histoire, Pro Infirmis n'a encore jamais eu de coprésidence. Pourquoi fallait-il que ce soit vous deux ?

Pearl Pedernana : Nous sommes une équipe bien rodée et inclusive. Nous nous engageons depuis longtemps pour les droits des personnes en situation de handicap.

Manuele Bertoli : De plus, nous disposons tous deux d'un bon réseau et connaissons bien le domaine des assurances sociales et ses différents obstacles – que nous savons aussi comment surmonter.

Racontez-nous les débuts de votre collaboration.

Bertoli : Nous nous sommes rapidement mis d'accord sur la répartition des rôles et des tâches, et nous constatons que ce mode opératoire est très efficace et satisfaisant.

Pedernana : Nous nous sommes rendus au Siège principal, avons rencontré la Direction et visité toutes les directions cantonales de Pro Infirmis, ce qui nous a permis de prendre pleinement la mesure des importantes différences structurelles entre les régions. Nous avons eu des échanges passionnants avec les collaboratrices et collaborateurs. Nous avons perçu un formidable engagement et l'envie d'améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société.

Pro Infirmis formule ainsi sa raison d'être : « Nous nous engageons ensemble pour une société inclusive, dans laquelle les personnes en situation de handicap vivent de manière autodéterminée. » Comment concrétisez-vous ce mot d'ordre ?

Bertoli : Par exemple en mettant à profit notre expérience politique dans les négociations avec l'Office fédéral des assurances sociales.

Pedernana : Il y a plus de cent ans, le sociologue Max Weber comparait la politique à une planche épaisse qu'il faut percer lentement, à la fois avec ferveur et modération. Ensemble, nous perçons sans relâche et espérons trouver de nombreux alliés.



Quels sont les principaux défis auxquels Pro Infirmis doit faire face ?

Pedernana : Cette année, nous restons confrontés à un déficit structurel. Nous devons trouver une solution convenable pour continuer à couvrir les coûts des prestations que nous offrons aux personnes en situation de handicap.

Bertoli : Les subventions de la Confédération et des cantons ne permettent pas de financer intégralement les prestations que Pro Infirmis fournit aux personnes concernées et à leurs proches. Nous ne pouvons pas changer cette situation du jour au lendemain, c'est pourquoi nous devons réexaminer nos prestations.

Comment souhaitez-vous contribuer, avec les autres membres du Bureau, à façonner l'avenir de Pro Infirmis ?

Pedernana : L'inclusion est ancrée dans les gènes de Pro Infirmis – et est déjà une réalité au sein du Bureau. Avec le Bureau, nous voulons aller plus loin et faire en sorte que des expertes et experts en situation de handicap soient intégrés à tous les niveaux de l'organisation. Parallèlement, nous voulons créer et entretenir de bonnes relations avec les directions cantonales. Car une chose est sûre : c'est en renforçant notre cohésion que nous atteindrons nos objectifs.

Le Bureau est à nouveau au complet et à même de prendre des décisions

Esprit d'entreprise, expérience politique et nouvelles approches numériques : le Bureau mise sur la diversité.

Dans la nouvelle composition du Bureau, en plus des compétences professionnelles et personnelles, une attention particulière a été accordée à la diversité. Les deux genres, toutes les tranches d'âge et les différentes régions de Suisse y sont représentées. Le Bureau peut en outre s'appuyer sur l'expertise

de quatre de ses membres, qui vivent avec un handicap. Parmi les quatre nouvelles personnes élues, trois sont en situation de handicap. Pro Infirmis veut ainsi donner l'exemple en matière de mise en œuvre de la CDPH de l'ONU.



Manuele Bertoli, coprésident

Membre de la commission financière
Canton du Tessin



Pearl Pedernana, coprésidente

Membre de la commission de politique
du handicap, Canton de Zurich



Hans-Peter Egli, membre

Préside la commission financière
Canton de Lucerne



René Knüsel, membre

Membre de la commission de politique
du handicap, Canton de Vaud

Patricia Boillat, membre

Membre de la commission financière
Membre du comité cantonal du Jura
Canton du Jura



Matyas Sagi-Kiss, membre

Préside la commission de politique du handicap
Président du comité cantonal de Zurich
Représente le membre collectif Architecture
sans obstacles – le centre spécialisé suisse
Canton de Zurich



Luana Schena, membre

Membre collectif UCBAVEUGLES, Union centrale
suisse pour le bien des aveugles, St-Gall
Représente le Bureau dans la Commission
Participation et Inclusion
Canton de Schaffhouse



Brigitte Späth, membre

Membre du comité cantonal de Thurgovie-
Schaffhouse
Représente le Bureau dans la Commission
Participation et Inclusion
Canton de Thurgovie

Commission Participation et Inclusion

La Commission Participation et Inclusion, créée en 2021 et rattachée au Bureau, conseille Pro Infirmis dans le but de promouvoir l'inclusion au sein de l'organisation. En 2023, la Commission s'est réunie deux fois. Au printemps, elle a examiné la stratégie des prestations. À l'automne, elle s'est penchée sur les conséquences de la situation financière de Pro Infirmis pour le conseil social. Entre ces deux séances ordinaires, la Commission a participé à la retraite des cadres et contribué aux réflexions d'un groupe de travail sur la nouvelle stratégie des prestations.



Culture inclusive

Culture inclusive, une prestation à part entière

Il y a huit ans, Pro Infirmis a lancé le projet Culture inclusive afin de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la culture. Aujourd'hui, Culture inclusive fait partie de la palette de prestations de Pro Infirmis.

Le projet Culture inclusive visait à appliquer l'article 30 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, qui porte sur la participation culturelle. Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir prendre part à la culture comme public, artistes, ou employées.

”
Au sein de Culture inclusive, j'ai fait plusieurs propositions d'amélioration pour que les personnes en situation de handicap puissent apprécier la culture de la manière la plus autonome possible.“

David Herzmann, autoreprésentant et membre du comité de « Culture pour tous »

L'équipe Culture inclusive a mis en place un réseau et aidé les acteurs de la scène culturelle à créer des offres accessibles – par des mesures architecturales, des adaptations des contenus et de la manière de les présenter. Des personnes en situation de handicap ont participé dès le début à tous ces processus en tant qu'expertes.

Le point fort du projet est le label du même nom, décerné aux institutions qui appliquent la Charte de l'inclusion culturelle. Fin 2023, plus de 90 institutions culturelles de toute la Suisse avaient acquis le label, et plus de 120 étaient sur la liste d'attente.

Avec Culture inclusive, Pro Infirmis a joué un rôle de pionnière en matière d'inclusion culturelle et est désormais reconnue comme centre de compétences par tous les acteurs du domaine. Couronné de succès, le projet pilote a célébré sa clôture en décembre dernier lors d'une rencontre nationale de réseau. D'autres projets d'inclusion culturelle sont prévus pour 2024.

”
Le label Culture inclusive nous a fait réfléchir à l'inclusion, systématiquement et dans tous les domaines du musée – des expositions et de la médiation au marketing et à la communication, en passant par la gestion et les collections.“

Jacqueline Strauss,
 directrice du Musée de la communication de Berne

Aperçu des prestations

Prestations de Pro Infirmis

Consultation sociale

La consultation sociale offre un soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs proches dans tous les domaines de la vie. Elle est souvent le premier point de contact pour ces personnes.

	2023	2022
Consultation sociale		
Clientes et clients actifs	36'700	35'700
Consultations		
Heures consultation sociale*	297'000	301'000
Information (PROSPREH) en heures		
Travail médiatique et relations publiques	19'300	20'500
dont heures de renseignements	9'500	10'700
Travail de fond et projets	10'100	10'200

* dont heures bref conseil 2023 : 26'500 / 2022 : 27'150

297 000 h
 Consultation sociale

Aide financière directe

Que ce soit pour des moyens auxiliaires, des traitements médicaux spécifiques, des mesures architecturales ou un déménagement, les dépenses dues au handicap entraînent parfois des difficultés financières. Dans ces cas, Pro Infirmis peut donner un coup de pouce. En 2023, le nombre de demandes approuvées a augmenté de 10 % par rapport à 2022.

	2023	2022
Demandes approuvées	9'100	8'300
Aide directe (en millions de CHF)	17,1	15,9

17,1 mio. CHF
 Aide financière directe

Soutien administratif

Nous soutenons les personnes en situation de handicap dans les tâches administratives en fonction de leurs besoins.

	2023	2022
Clientes et clients	490	430
Heures de conseil	2'700	3'200

Accompagnement à domicile

Pouvoir vivre chez soi de manière autodéterminée est un droit humain. L'accompagnement à domicile apporte aux personnes en situation de handicap un appui pour certaines tâches, tout en leur garantissant le maximum d'indépendance.

	2023	2022
Personnes accompagnées	1'210	1'140
Total d'heures d'accompagnement	71'400	68'500

Conseil spécialisé en assistance

La contribution d'assistance de l'AI permet aux personnes en situation de handicap de vivre de manière indépendante, en engageant leurs propres assistantes et assistants. Le conseil en assistance de Pro Infirmis les aide à s'initier au rôle exigeant d'employées.

	2023	2022
Personnes conseillées	1'730	1'580
Heures de conseil	8'810	9'930

8810 h
 Conseil spécialisé en assistance

Écoles d'autonomie

Nos écoles d'autonomie sont des lieux de vie dans lesquels des personnes en situation de handicap vivent ensemble pendant une certaine période. Avec l'aide de spécialistes de Pro Infirmis, elles apprennent tout ce qu'il faut pour mener une vie indépendante.

	2023	2022
Personnes en formation	27	22
Personnes ayant achevé la formation	7	6
Nouvelles personnes en formation	11	6

Service de relève

Nos services de relève viennent décharger de temps en temps les proches qui s'occupent d'une personne en situation de handicap.

	2023	2022
Familles/ménages soutenus	760	840
Heures de relève	83'900	88'900

83 900 h
pour décharger les familles

Centres de jour

Nos centres de jour offrent aux personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas être employées sur le marché ordinaire du travail une occupation utile et une structure journalière.

	2023	2022
Visiteurs et visiteuses	54	54
Jours de visite	5'270	5'290

Centres de formation continue

Nos centres de formation continue proposent une riche palette de cours aux personnes ayant des limitations cognitives.

	2023	2022
Participant·es et participants	2'110	1'970
Cours donnés	300	270

300 cours donnés pour les loisirs et la formation

Conseil en construction sans obstacles

L'importance d'un environnement construit entièrement accessible est de plus en plus reconnue, ce qui se traduit par un nombre élevé de demandes à nos services de conseil en construction sans obstacles. L'offre s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux architectes et aux autres spécialistes de la construction.

	2023	2022
Heures de conseil	9'530	9'380

Eurokey

La clé spéciale eurokey permet aux personnes en situation de handicap d'utiliser de nombreuses installations accessibles (toilettes, ascenseurs etc.) en Suisse et dans d'autres pays d'Europe.

	2023	2022
Installations équipées du système eurokey	3'550	3'370
Nouvelles clés distribuées	1'959	2'920



Données numériques d'accessibilité

Les personnes en situation de handicap ont besoin de savoir si tel arrêt de bus, musée, restaurant ou autre infrastructure est accessible. C'est pourquoi les données numériques d'accessibilité que nous collectons sont publiées sur diverses plateformes tous publics. Grâce à de nouveaux partenariats, la saisie des données s'est étendue à d'autres régions.

	2023	2022
POI nouvellement saisis	1'720	1'983
Total des POI saisis	10'972	9'252

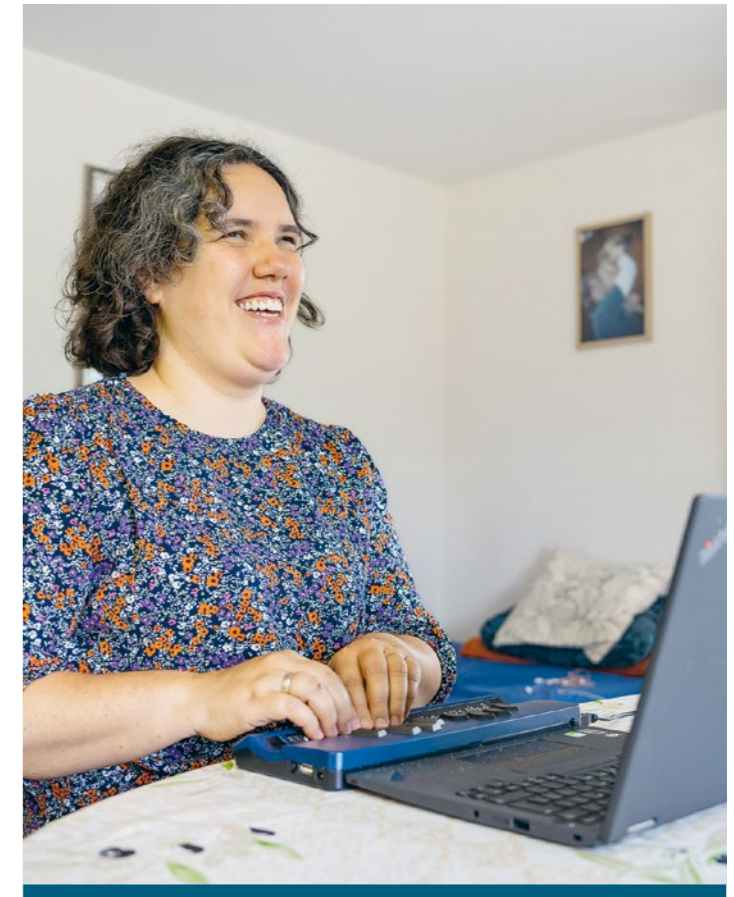
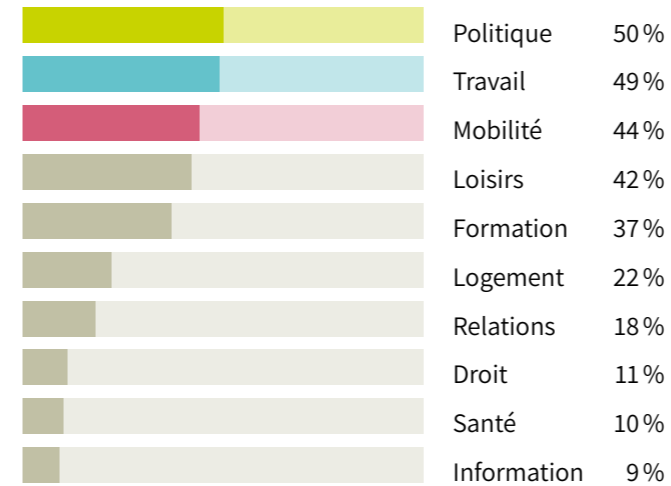
Bureau pour le langage simplifié

Comprendre comment fonctionne la société suppose un accès à l'information. Nos bureaux pour le langage simplifié traduisent des textes complexes en langage simplifié.

	2023	2022
Heures de travail	4'220	4'000



Aperçu des résultats de l'étude : le pourcentage indique la part de personnes qui se sentent fortement limitées.



” Je n’ai jamais été convoquée à un deuxième entretien d’embauche. J’ai été écartée au motif que je manquais d’expérience, alors que j’ai travaillé durant 8 ans à côté de mes études. “

Nicole Sourt Sánchez,
personne interrogée dans le cadre de l'étude sur l'inclusion

Indice de l'inclusion

L'indice de l'inclusion 2023 le montre : nous sommes encore loin du but

Une étude s'est penchée sur l'inclusion en Suisse telle qu'elle est perçue par les personnes en situation de handicap. Résultat : la discrimination est le plus fortement ressentie dans les domaines de la politique, de la mobilité et du travail.

Dans quels domaines de la vie les personnes en situation de handicap se sentent-elles exclues ? Jusqu'à présent, aucune étude représentative ne s'était basée sur la manière dont les personnes concernées percevaient elles-mêmes leur inclusion dans la société. Pro Infirmis a donc mandaté une telle étude, afin de recueillir de manière systématique la perspective et l'opinion des personnes en situation de handicap. Des questions concernant dix domaines de la vie ont été posées à 1433 personnes, âgées de 16 à 64 ans, de genres différents, ayant différents types de handicap et vivant dans différentes régions linguistiques.

Conclusion

En Suisse, **4 personnes en situation de handicap sur 5** se sentent **fortement** limitées dans leur participation à au moins un des domaines de la vie considérés.



« Indice de l'inclusion 2023 : étude sur l'inclusion des personnes en situation de handicap en Suisse » : lire toute l'étude

Les trois domaines dans lesquels la discrimination se ressent le plus sont la politique, le travail et la mobilité.

Politique

C'est dans le domaine de la politique que les personnes en situation de handicap se sentent le plus exclues en Suisse.

3 personnes interrogées sur 4 ...

- ne se sentent pas assez représentées en politique,
- trouvent que les politiques n'en font pas assez pour les personnes en situation de handicap,
- pensent qu'elles n'ont quasiment aucune chance d'être élues à une fonction publique.

Travail

1 personne interrogée sur 2 estime qu'elle n'a quasiment aucune chance d'intégrer le marché primaire du travail. C'est le cas surtout pour les personnes qui n'ont pas de formation formelle. Les personnes ayant des troubles du langage (76 %) et celles avec une déficience cognitive (69 %) sont celles qui jugent avoir le moins de chance.

Les raisons données sont les suivantes :

- trop peu d'employeurs prêts à engager des personnes en situation de handicap,
- presque aucun domaine d'activité et de poste adapté,
- les entreprises ne considèrent pas que les personnes en situation de handicap sont des employées à part entière.

Mobilité

1 personne en situation de handicap sur 3 se sent limitée dans ses déplacements. La plupart des limitations sont ressenties dans les transports publics. Presque 1 personne sur 2 parmi celles qui ont un handicap physique éprouve des limitations dans les transports publics.

- 48 % indiquent que les arrêts ne sont pas accessibles.
- Pour 2 personnes sur 5, l'organisation d'un déplacement avec les transports publics demande trop de temps.
- Trop souvent, des bagages bloquent le passage ou des voyageurs ne libèrent pas les sièges prévus.



Une démocratie forte est inclusive : le 22 octobre, élus des candidates et candidats en situation de handicap.

pro infirmis

Campagne

2023, année de la campagne « Faut t’y faire »

Du droit de vote aux documents électoraux : en Suisse, les personnes en situation de handicap se heurtent régulièrement à des barrières quand elles veulent prendre part à la vie politique. Alors que cette participation est un droit. En 2023, nous avons voulu induire une prise de conscience. Il semble que nous y sommes parvenus.

Pro Infirmis a lancé en 2023 sa campagne « Faut t’y faire ». Il s’agit d’un message des personnes en situation de handicap à la société. Ces 1,8 million de personnes ne veulent plus être marginalisées. Sûres d’elles-mêmes, elles revendiquent leur place dans la société et le droit à l’autodétermination. Elles veulent avoir voix au chapitre dans la vie de tous les jours, dans le domaine du travail et en politique, comme tout le monde. La Suisse doit s’habituer à cette nouvelle conscience de soi des personnes en situation de handicap.

En 2023, nous avons lancé plusieurs actions pour promouvoir l’inclusion en Suisse. Des personnes en situation de handicap y ont participé dès le début, conformément au principe du « rien sur nous sans nous » : un groupe consultatif composé de 15 personnes concernées a suivi de près la conception de la campagne et l’organisation des divers événements.



« Faut t’y faire » : la grande campagne de sensibilisation comportait un manifeste filmé (page 2), des affiches et des contributions sur les médias sociaux.



Session des personnes handicapées

Session des personnes handicapées : l’inclusion commence au Palais fédéral

24 mars

Le 24 mars 2023, a eu lieu la première session des personnes handicapées de Suisse. 44 personnes élues comme parlementaires pour cette session ont débattu dans la salle du Conseil national et rédigé une résolution – un moment historique qui a marqué les esprits.



Tout a commencé par une invitation du président du Conseil national Martin Candinas – et s’est achevé par le dépôt d’une résolution. Dans la salle du Conseil national, les parlementaires en situation de handicap, venus ce 24 mars 2023 de toutes les régions du pays, ont plaidé pour leurs droits et exprimé leurs revendications. La session des personnes handicapées a été diffusée en allemand, en français, en italien et dans les langues des signes.



À l’initiative de Pro Infirmis, un débat sur la participation politique des personnes en situation de handicap a ensuite eu lieu dans l’émission « Arena » de la télévision alémanique. Des auto-représentantes et auto-représentants, des parlementaires et Felicitas Huggenberger, directrice de Pro Infirmis, ont participé à la discussion sur le plateau.



22 %

de la population suisse a un handicap. Il est temps de lui donner la place qui lui revient en politique.

proinfirmis.ch/session-fr



Initiative pour l'inclusion

Initiative pour l'inclusion : égalité, auto-détermination et participation – maintenant !

27 avril

L'initiative pour l'inclusion veut ancrer l'égalité de la population suisse en situation de handicap, soit environ 1,8 million de personnes, dans la Constitution. Jusqu'à présent, la politique ne considérait pas cette question comme prioritaire. Cela doit changer !



L'égalité de droit est garantie par l'article 8 de la Constitution fédérale. La Constitution interdit la discrimination, notamment celle en raison d'un handicap. En outre, elle prescrit que la loi doit pourvoir à l'égalité de droit et de fait entre les sexes. Mais elle ne mentionne rien de tel concernant l'égalité entre personnes avec et sans handicap.

Ni la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées, entrée en vigueur en 2004, ni la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, ratifiée il y a 10 ans, ne sont parvenues à faire clairement progresser l'inclusion en Suisse.

Les personnes concernées sont à nouveau laissées pour compte

Ainsi, les personnes en situation de handicap doivent planifier méticuleusement leurs trajets en transports publics. En effet, seule la moitié environ des gares et des arrêts de bus en Suisse sont accessibles.

Ou encore, celles qui cherchent un emploi sont exclues parce que les entreprises ne procèdent pas aux aménagements architecturaux et organisationnels nécessaires... La liste des discriminations est longue.

C'est pourquoi un comité composé d'auto-représentantes et d'auto-représentants, d'associations et d'acteurs de la société civile a lancé l'initiative pour l'inclusion.

Pro Infirmis s'est engagée à récolter 20 000 signatures et à soutenir financièrement l'initiative. Depuis avril 2023, les directions cantonales et le Siège principal ont saisi chaque occasion de collecter des signatures. Ces démarches à elles seules ont déjà permis d'engager le dialogue avec la population et de sensibiliser un grand nombre de personnes. Mais l'étape décisive est encore devant nous, avec le dépôt de l'initiative et la votation qui suivra dans quelques années.

Place fédérale

Sur la Place fédérale, nous avons abattu des barrières

10 mai

Le 10 mai sur la Place fédérale, nous avons revendiqué une plus grande participation politique pour les personnes en situation de handicap et célébré le lancement de la campagne électorale 2023 par un événement inclusif.



L'événement sur la Place fédérale a été un franc succès. Près de 800 personnes de toute la Suisse ont répondu à notre appel et sont venues à Berne revendiquer les droits politiques et la participation sociale pour les 22% de la population suisse qui vivent avec un handicap.

La journée sur la Place fédérale a marqué le coup d'envoi de la campagne pour les élections nationales d'automne : douze des 35 candidates et candidats en situation de handicap ont exprimé leurs revendications sur la scène.

Après la remise des pétitions élaborées par la session des personnes handicapées du 24 mars, Balthasar Glättli (président des Verts), Melanie Mettler (vice-présidente des Vert'libéraux), Mattea Meyer (coprésidente PS) et Lilian Studer (présidente PEV) ont pris position sur ces revendications.



Le programme était animé en trois langues par Vanessa Grand et Giada Marsadri. Le public a ensuite pu admirer de l'acrobatie en fauteuil roulant et d'autres performances artistiques. La journée s'est close sur les sons magiques du handpan de Jonas Straumann et la poésie musicale de Ginger and the Alchemists.



Élections 2023 : la chance a été saisie

22 octobre

En 2023, les élections nous ont offert à toutes et à tous l'occasion de rendre la politique suisse plus inclusive. En élisant Islam Alijaj, Christian Lohr et Philipp Kutter, la population suisse a montré qu'elle est prête pour une société inclusive.



De g. à d. : Philipp Kutter, Islam Alijaj et Christian Lohr

En vue des élections 2023, Pro Infirmis a établi une liste des personnes handicapées – une première en Suisse. 35 candidates et candidats au Conseil national en situation de handicap ont déclaré vouloir défendre les droits des 22% de la population qui ont un handicap et s'engager pour l'inclusion en Suisse, au sens de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Trois parlementaires avec handicap ont finalement été élus : Islam Alijaj (PS, ZH), Christian Lohr (Le Centre, TG), et Philipp Kutter (Le Centre, ZH). Ensemble, ils s'engagent maintenant à Berne pour les droits des personnes en situation de handicap.

”

Je remercie la population votante de sa confiance, et je me réjouis de pouvoir encore m'engager quatre années au Conseil national.

“

Christian Lohr, conseiller national depuis 2011

Pourquoi une liste des personnes handicapées ?

Les personnes en situation de handicap sont sous-représentées en politique. Cela, alors que leur expertise est indispensable pour faire avancer la Suisse vers une application plus conséquente de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. C'est la participation directe de ces personnes à la politique qui permettra de faire progresser l'inclusion en Suisse. La liste des personnes handicapées comprenait 35 candidates et candidats de toute la Suisse. Elle était soutenue par différentes organisations et regroupait tous les courants politiques. L'électorat pouvait ainsi choisir des candidates et candidats en situation de handicap qui reflétaient son opinion politique.

”

Avec cette élection, c'est un rêve qui se réalise – pas seulement pour moi, mais pour la démocratie, pour toutes les personnes au parcours similaire au mien, et pour une Suisse inclusive.

“

Islam Alijaj, conseiller national nouvellement élu

Visibilité accrue

Pendant la période précédant les élections, la campagne « Faut t'y faire » a donné une forte visibilité à ces candidates et candidats. Des affiches et des spots publicitaires diffusés dans tout le pays invitaient la population à les élire.

”

Je vais utiliser mon prochain mandat au Conseil national pour faire avancer la cause des personnes en situation de handicap.

“

Philipp Kutter, conseiller national depuis 2018

Inklusion ist unser Ziel!



Réculte de fonds

Transmettre ses valeurs et s'engager durablement pour l'inclusion

Dois-je faire un testament si je n'ai qu'un seul enfant ? Quelle est la différence entre un mandat pour cause d'incapacité et une procuration ? Lors d'un événement d'information au Volkshaus de Zurich, des avocats indépendants ont répondu aux questions des personnes présentes sur le nouveau droit des successions. Prévoyance et testament étaient le sujet des exposés, en particulier l'abaissement de la réserve héréditaire et la plus grande marge de manœuvre qui en découle. De nombreux donateurs et donatrices, marraines et parrains et membres promoteurs se sont rendus à l'événement. Cette affluence a montré que le sujet suscite de l'intérêt et que le besoin d'information est grand.

Vu le succès rencontré à Zurich, un événement analogue a été organisé dans le canton de St-Gall en octobre. Nous y avons également présenté notre guide sur les testaments et son nouveau chapitre sur le thème de la prévoyance personnelle.

Des donatrices et donateurs des cantons de St-Gall, Thurgovie et Schaffhouse se sont rassemblés à la salle municipale de Wil (SG). Roland Dürr, directeur cantonal de St-Gall-Appenzell et animateur de l'événement, a donné un aperçu détaillé du travail de Pro Infirmis.



Lors de l'apéritif qui a suivi, les donatrices et donateurs ont échangé avec les membres du personnel de Pro Infirmis et démontré une fois de plus leur intérêt pour notre travail.

Le guide gratuit sur les testaments peut être commandé sur notre site internet.



Merci d'être à nos côtés !

Malgré les diverses sollicitations liées aux grands défis mondiaux, nos donatrices et donateurs n'ont pas laissé tomber les personnes en situation de handicap. Nous leur en sommes tout particulièrement reconnaissants.

2023 a été une année difficile pour la récolte de fonds. La guerre en Ukraine qui se prolonge, le tremblement de terre en Turquie, le conflit en Israël : notre service Donateurs a remarqué que ces graves événements ont entraîné une baisse des dons versés à Pro Infirmis. En effet, les grandes souffrances des populations touchées ont incité les donatrices et donateurs à soutenir davantage ces causes urgentes, entraînant une baisse de la propension à donner pour les personnes en situation de handicap. Au total, les recettes des dons sont inférieures de 4 pour cent à celles de l'année précédente.

Nous sommes d'autant plus reconnaissants aux fondations, aux entreprises et aux gros donateurs et donatrices qui nous sont restées fidèles.

Pouvoirs publics

Les subventions de l'Office fédéral des assurances sociales constituent 51 pour cent de nos produits, les contributions des cantons et des communes 18 pour cent. Ces ressources nous permettent de continuer d'offrir gratuitement des prestations essentielles pour les personnes en situation de handicap.

Travail bénévole

Environ 10 000 heures de travail ont été fournies par des bénévoles – une grande partie dans le canton du Tessin. Ce chiffre ne renferme pas l'activité des membres des comités cantonaux, qui s'engagent eux aussi à titre honorifique pour Pro Infirmis.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui, par un don ou par leur engagement, ont offert un appui aux personnes en situation de handicap et à leurs proches durant cette année difficile.

De tout cœur, merci !



La Fondazione Fidinaam soutient le BisPrò de Pro Infirmis, car elle estime important d'offrir aux personnes en situation de handicap des possibilités de travailler et de se développer dans un environnement protégé mais proche du milieu ordinaire.

Alessandra Niedecker, vice-présidente de la Fondazione Fidinaam



Fondations et entreprises

Pro Infirmis remercie chaleureusement les entreprises et fondations suivantes, qui ont apporté un soutien de 10 000 francs ou plus et souhaitent être mentionnées nommément :

- ACB-Schwerpunktfonds Gemeinnützige Gesellschaft Zug
- Adele Koller-Knüsli Stiftung
- Arthur Waser Stiftung
- Beisheim Stiftung
- Coopérative IGORA*
- Däster-Schild Stiftung
- Ernst Göhner Stiftung
- Fondation Denk an mich
- Fondation Docteur Alfred Fischer
- Fondation d'utilité publique Accentus
- Fondazione Fidinaam
- Küchler-Corthell-Stiftung
- Margarethe Meyer-Stiftung
- Rolf und Rosmarie Gerber-Stiftung
- Robert und Rosa Pulfer-Stiftung
- Société suisse d'utilité publique SSUP
- Stiftung Herbert und Helene von Moos-Neumann
- Stiftung Lebensraum Aargau
- Stiftung Marchesa Esther Medici del Vascello
- Viseca Payment Services SA**
- walter haefner stiftung
- Walter, Ruedi & Emma Brändli-Stiftung

* somme reversée par des collectrices et collecteurs d'aluminium de toute la Suisse

** somme reversée par des titulaires de cartes bancaires participant au programme bonus surprise

Faits et chiffres

	2023	2022
Bilan (en millions de CHF)		
Actifs circulants	82,4	83,0
Actifs immobilisés	34,8	36,0
Total des actifs	117,2	119,0
Capital étranger	36,6	31,4
Capital des fonds affectés	37,4	39,7
Capital de l'organisation	43,2	47,9
Total des passifs	117,2	119,0
Compte d'exploitation (en millions de CHF)		
Produits de la récolte de fonds	18,0	18,3
Subventions AI	54,6	54,4
Produits des prestations	11,6	11,3
Subventions cantons et communes	19,7	18,6
Autres produits	3,3	3,4
Total des produits d'exploitation	107,2	106,0
Charges de personnel	-76,1	-74,3
Charges pour clients et organisations du handicap	-28,5	-27,3
Autres charges d'exploitation	-13,0	-11,6
Amortissements	-1,5	-1,6
Total des charges d'exploitation	-119,1	-114,8
Résultat d'exploitation	-11,9	-8,8
Résultat non opérationnel	7,3	-10,1
Résultat annuel avant prélèvement sur capital de l'organisation	-4,6	-18,9
Personnel		
Total collaboratrices et collaborateurs	1'805	1'720
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés au mois	769	743
Équivalent en postes à plein temps	542	522
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés à l'heure	1'036	977
Équivalent en postes à plein temps	97	106
Personnes actives à titre honorifique dans les comités cantonaux (au 31.12)	133	114
Directions cantonales	15	15
Services de consultation	51	51
Récolte de fonds (en millions de CHF)		
Produits des dons	18,0	18,3
Charges de la récolte de fonds	6,8	6,7
Rémunérations et indemnités (en kCHF)*		
Total des rémunérations des 6 membres de la Direction	1'091	1'089
Rapport entre le salaire le plus bas et le plus élevé	1 : 4	1 : 4
Indemnités aux membres du Bureau	76	63
Dont indemnités au président/à la coprésidence (total)	30	9

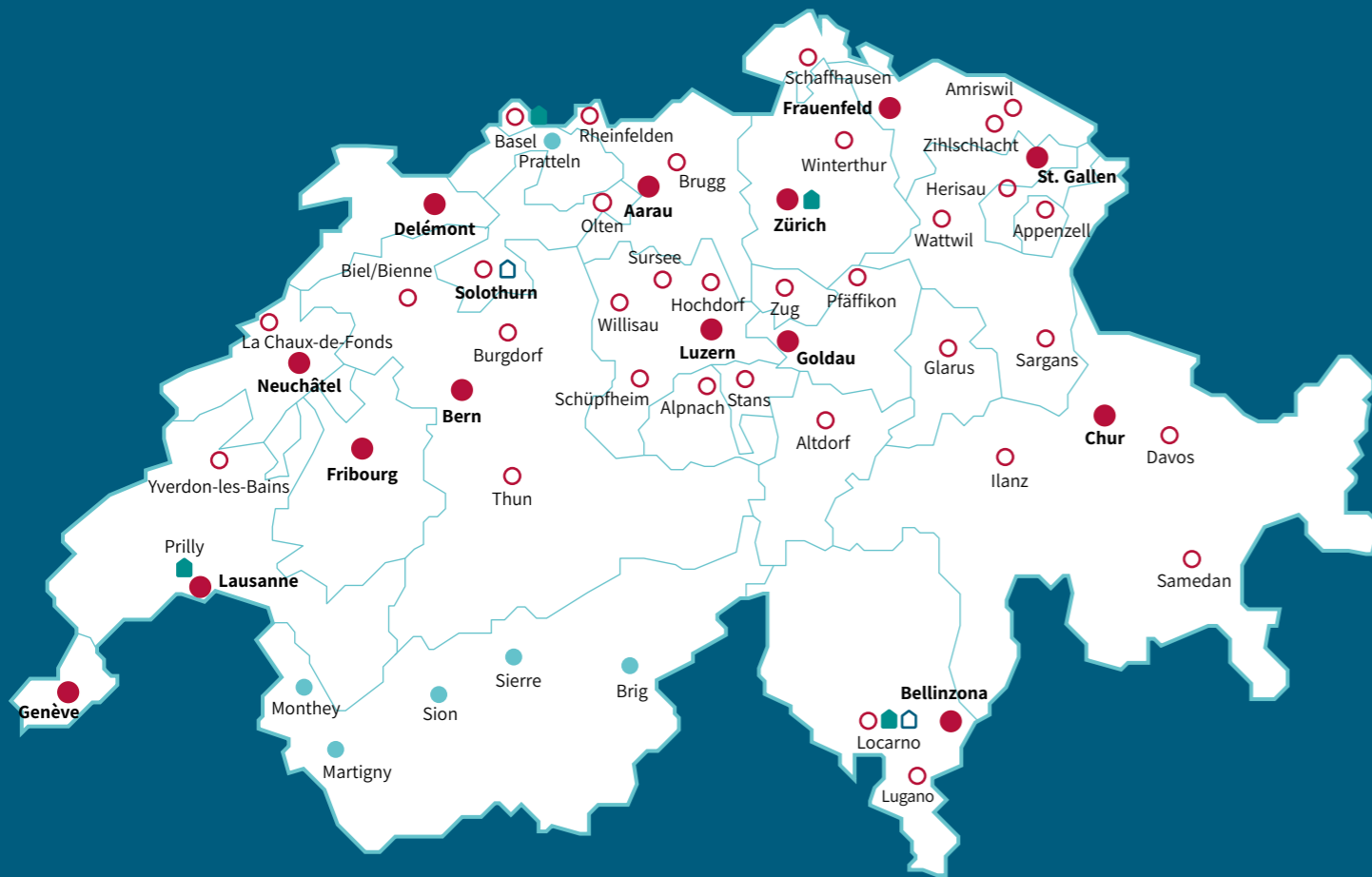
* Les indemnités sont fixées conformément aux directives de la ZEWO.

Vous pouvez commander le rapport financier détaillé à l'adresse contact@proinfirmis.ch ou le télécharger depuis www.proinfirmis.ch.

L'interlocutrice privilégiée pour les personnes en situation de handicap en Suisse.

Pro Infirmis dispose de services de consultation dans toute la Suisse. Elle soutient les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Association d'utilité publique ayant son siège à Zurich, Pro Infirmis est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Par ses prestations, elle encourage l'autonomie et l'autodétermination des personnes en situation de handicap.



Notre organisation

Bureau

Président par intérim

Adriano Previtali (jusqu'en juin 2023)
Prof. Dr. iur. Université de Fribourg
Membre du conseil de fondation de la Fondation Charlotte Olivier, Fribourg

Coprésidence

Manuele Bertoli (depuis juin 2023, 1^{er} mandat)
Lic. en droit de l'Université de Genève
Ancien conseiller d'État du canton du Tessin en charge de l'éducation, de la culture et du sport
Président de la Commission fédérale des migrations CFM

Pearl Pederghana

(depuis juin 2023, 1^{er} mandat)
Executive Master of Social Insurance Management, HES de Suisse centrale
Ancienne conseillère municipale de Winterthur
Présidente du conseil de fondation de la Fondation andante

Membres

Patricia Boillat (depuis 2023, 1^{er} mandat)
Lic. en droit de l'Université de Genève
Master of Advanced Studies in Economic Crime Investigation, Université de Neuchâtel
Avocate ayant son propre cabinet

Hans-Peter Egli

(depuis 2018, 2^e mandat)
Organisateur avec brevet fédéral
Membre du conseil de fondation de la Fondation Profil – travail & handicap, Zurich

René Knüsel

(depuis 2020, 2^e mandat)
Prof. hon. Dr. Sc. pol. Université de Lausanne
Expert du Conseil de direction du PNR 76 « assistance et coercition » du FNS
Membre de divers conseils de fondation et d'association dans le domaine du social

Matyas Sagi-Kiss

(depuis 2023, 1^{er} mandat)
BSc in Business Law de la Haute école des Sciences appliquées de Zurich, CAS en droit des assurances sociales
Membre du conseil de district de Zurich

Laura Sadis

(jusqu'en juin 2023)
Lic. sc. écon., ancienne conseillère d'État du canton du Tessin et conseillère nationale
Membre du Comité international de la Croix-Rouge, Genève

Luana Schena

(depuis 2023, 1^{er} mandat)
Bsc en géographie de l'Université de Zurich
Membre du comité de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants, Berne
Membre du comité consultatif de Flagship Inclusive Information and Communication Technologies (IICT), Zurich

Brigitte Späth

(depuis 2023, 1^{er} mandat)
Docteur ès sc. pol. de l'Université de Leipzig ; diplômée en administration publique de l'Université de Constance ;
conseillère indépendante spécialisée en inclusion et participation des personnes en situation de handicap

Direction

Direction

Felicita Huggenberger

Lic. en droit, avocate
Préside la Direction
Cheffe du département Direction et Affaires publiques

Renato Denoth

(jusqu'au 31.10.2023)
Lic. sc. écon. de l'Université de St-Gall (HSG)
Chef du département Finances et informatique

Monika Dörflinger

Lic. en droit, MAS en Leadership et Management du changement
Cheffe du département RH et Soutien

Daniel Janett

Sociologue et Executive MBA HSG
Chef du département Prestations de services Suisse alémanique

Stéphanie Thalmann-Vogel

(à partir du 1.11.2023)
Lic. sc. écon. de l'Université de St-Gall (HSG)
Cheffe du département Finances et informatique

Roland Thomann

Lic. en sc. pol., journalisme et histoire économique de l'Université de Zurich ; Harvard Business School, Certificate in Sustainable Business Strategy
Chef du département Communication et Récolte de fonds

Stéphanie Zufferey

Formation en sciences politiques
Certificat ASFC en Leadership
Cheffe du département Prestations de services Suisse romande et Tessin

Comités cantonaux

Argovie-Soleure

Présidente :

Fabiana Gervasoni

Membres :

David Burgherr
Guido Gervasoni
Alessandra Ferullo
Daniel Ragaz
Bettina Talamona
Felix Wettstein, conseiller national

Bâle

Président :

Roger Fürst

Membres :

Christine Lindt
Walter Reinhard
Carmen Ronco
Monika Vögele
Jacqueline Zingarelli

Berne

Présidente :

Sarah Schläppi

Membres :

Etienne Broglie
Christine Bühler-Gerber
Ueli Etzweiler
Manuel Moser
Hanspeter von Bergen

Fribourg

Président :

Benoît Sansonnens

Membres :

Carole Collaud
Monica Fasani Serra
Patrick Monney
Jean-Luc Mossier
Sylvie Moullet
Claude Uehlinger

Genève

Président :

Nicolas de Tonnac

Membres :

Sylvie Buhagiar Benarrosh
Marianne Caflisch
Vanessa de Thorpe
Frédéric Delatena
Philip Gordon-Lennox
Anne Perrier
Richard-Claude Sadoune

Glaris

Président :

Fridolin Luchsinger

Membres :

Lukas Beerli
Hansjürg Rhyner

Grisons

Président :

Martin Candinas, conseiller national

Membres :

Christina Romana Berger
Maurus Blumenthal
Pierrina Hassler
Anna Margreth Holzinger-Loretz
Anita Laperre-Rauch
Edith Oechslin
Ursin Widmer

Jura

Président :

Patrick Ballaman

Membres :

Rodolpho Boesch
Patricia Boillat
Madeleine Brêchet
Sabine Brosy
Philippe Faivet
Jean-François Milani

Lucerne, Obwald et Nidwald

Président :

Jim Wolanin

Membres :

Bernhard Achermann
Sara Agner
Adrian Haueter-Zumbühl
Claudia Huser
Christine Kaufmann-Wolf
Hannes Koch
Erika Liem Gander
Riccarda Schaller
Claudia Wedekind

Neuchâtel

Présidente :

Marianne Guillaume-Gentil-Henry

Membres :

Jean-Claude Berger
Claude Grimm
Grégory Jaquet
Sébastien Marti
Claire-Lise Schwaar

St-Gall-Appenzell

Président :

Manfred Dähler

Membres :

Thomas Bodenmann
Leo Coray
Monika Eugster-Sutter
Julian Heeb

Tessin

Président :

Paolo Rimoldi

Membres :

Luca Beretta Piccoli
Nicola Keller
Luisa Ongaro Mengoni
Remo Semmler
Lorenza Stanga-Gini

Thurgovie-Schaffhouse

Président :

Christian Lohr, conseiller national

Membres :

Iren Eichenberger
Cornelia Hauser
Michael Keiser
Roger Lieberherr
Hedy Mannhart
Armin Schmidlin
Brigitte Späth

Uri-Schwytz-Zoug

Président :

Patrick Röösl

Membres :

Christoph Caviezel
Eveline Lüönd
Filomena Russo
Martin Scotoni
Carmen Schuler

Vaud

Président :

Nicolas Leuba

Membres :

Katia Horber-Papazian
Nouh Latoui
Christian Terrier
Nicolas Walther

Zurich

Président :

Matyas Sagi-Kiss

Précédemment :

Pearl Pederghana

Membres :

Thomas Bolliger
Oskar Denzler
Marc Gassmann
Pearl Pederghana
Silvia Seiz-Gut
Bettina Umhang
Monika T. Wicki

Membres collectifs

AES – Arbeitsgemeinschaft Ess-Störungen, Zürich

AGM – Association Genevoise des Malentendants, Genève

APW – Arbeitsgemeinschaft pro Wahrnehmung, St. Gallen

Architecture sans obstacles – le centre spécialisé suisse, Zurich

Entlastungsdienst Ostschweiz, Gossau

Entlastungsdienst Schweiz – Aargau-Solothurn, Aarau

Entlastungsdienst Schweiz – Kanton Bern, Bern

Entlastungsdienst Schweiz – Kanton Zürich, Zürich

Fachstelle Autismushilfe, Ostschweiz, St. Gallen

Fondation Emera, Sion

forum écoute, Fondation romande des malentendants, Lausanne

Frauzentrale Haushilfe- und Entlastungsdienst, St. Gallen

Ligue Suisse contre l'Epilepsie, Zurich

Nathalie Stiftung, Gümligen

Pro Audito Schweiz, Zürich

SAL – Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Logopädie, Zürich

Sonos – Schweizerischer Hörbehindertenverband, Winterthur

Stiftung Arkadis, Olten

Stiftung Mosaik, Pratteln

Stiftung Rheinleben, Basel

traversa – Netzwerk für Menschen mit einer psychischen Erkrankung, Luzern

UCBAVEUGLES, Union centrale suisse pour le bien des aveugles, St-Gall

Zentrum Selbsthilfe, Basel

Organe de révision

Convisa Revisions AG, Herrengasse 14, 6430 Schwyz

Représentation dans des organisations et affiliation

PI est représentée dans des organisations nationales.

Représentation dans les instances dirigeantes de

- Association Suisse sans obstacles
- Communauté d'intérêts Proches aidants IGAB CIPA CIFC
- Fondation Profil – travail & handicap
- FSCMA, Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées
- Inclusion Handicap
- Réseau Construction sans obstacles
- Verein Sitios

Affiliation

- Alliance pour une éducation sexuelle en Suisse
- Association de soutien à « sozialinfo.ch »
- Association LEA « Living Every Age »
- Association Mad Pride
- Charte Aide sociale Suisse
- Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité
- Fédération suisse du tourisme
- Fondation Zewo, Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons
- GSR, Groupe Suisse de Travail pour la Réadaptation
- Koordination Schweiz (droit des assurances sociales et droit de coordination)
- KPGH, Conférence des présidentes et des présidents des grandes œuvres d'entraide
- proFonds, Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique
- Réseau Case Management Suisse, HES Lucerne
- Réseau Santé Psychique Suisse
- SSUP, Société suisse d'utilité publique



Nous remercions

nos donatrices et donateurs, les entreprises partenaires, les fondations donatrices, l'Office fédéral des assurances sociales, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées, les cantons et les communes pour leur soutien généreux à nos prestations et projets.

Nous remercions nos collaboratrices et collaborateurs de leur engagement sans faille pour l'inclusion.

Merci aussi à nos clientes et à nos clients pour leur confiance en notre travail et notre organisation.

Impressum :

Rédaction et édition
Pro Infirmis
Feldeggstrasse 71, 8008 Zurich

Tél. : 058 775 20 00
contact@proinfirmis.ch

IBAN CH96 0900 0000 8002 2222 8

proinfirmis.ch

